

Large succès de l'introduction en bourse d'ABIVAX sur le marché réglementé d'Euronext à Paris Levée de 57,7 M€

Exercice total de la clause d'extension et de l'option de surallocation
Prix fixé à 21,30 € en milieu de fourchette
Capitalisation boursière de 205 M€ sur une base non diluée

ABIVAX développe des médicaments innovants pour traiter des maladies virales graves

- ABIVAX a pour ambition de devenir un des leaders mondiaux des traitements antiviraux
- Ses deux produits phares font l'objet d'études cliniques à un stade avancé chez l'homme avec déjà des résultats d'efficacité pour ABX203 et de sûreté pour ABX464
- Une plate-forme technologique antivirale unique, qui cible l'ARN viral pour le "tuer"
- Société pionnière ayant établi une collaboration fructueuse avec les meilleures institutions scientifiques cubaines, à la pointe de la recherche en matière de vaccins et d'antiviraux

Paris, 23 juin 2015 – ABIVAX, société de biotechnologie spécialisée dans la découverte, le développement clinique et la commercialisation de traitements antiviraux et de vaccins, annonce le succès de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, avec une levée de 57,7 M€. Le Conseil d'Administration du 23 juin 2015 a décidé l'exercice intégral de la clause d'extension et les chefs de file teneurs de livre ont décidé de l'exercice immédiat de l'option de surallocation. ABIVAX va ainsi émettre 2 707 089 actions nouvelles au prix de 21,30 euros par action. Sur la base du prix de l'offre, la capitalisation boursière de la société ressort à 205 M€ sur une base non diluée.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

- **Placement global : demande de 56,2 M€**
- **Offre à Prix Ouvert (OPO) pour les investisseurs particuliers : demande de 9,5 M€** (448 134 titres)
- **Prix final de l'offre : 21,30 euros par action**
- **2 707 089 actions nouvelles** émises incluant l'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de surallocation
- Capitalisation boursière de **205 M€** sur une base non diluée
- Placement global : **2 373 853 actions** allouées aux investisseurs institutionnels, soit **87,7%** du nombre total d'actions émises
- **33 M€** d'ordres pré-souscrits dans la note d'opération servis comme prévu à 100%
- Offre à Prix Ouvert : **333 236 actions** allouées aux investisseurs individuels, soit **12,3%** du nombre total d'actions émises.
- Les fonds levés lors de l'**introduction en bourse** visent à financer **en particulier** le programme de développement des deux produits phares d'ABIVAX (ABX203 et ABX464), en particulier leur développement clinique : étude pivot en Asie pour ABX 203 dans le traitement de l'hépatite B chronique et essai de phase II pour ABX464 dans le traitement du VIH/SIDA.
- **Règlement livraison** prévu le 25 juin 2015 et **début des négociations** sur le marché règlementé d'Euronext à Paris prévu le 26 juin 2015 (Code ISIN : FR0012333284 ; Mnémonique : ABVX)
- **A l'issue de l'opération, le nombre de titres composant le capital est de 9 624 889 actions (soit 10 923 489 actions sur une base diluée de l'intégralité des BSA et BSPCE)**

Le Professeur Hartmut Ehrlich, CEO de ABIVAX, commente : « Nous sommes très heureux du succès rencontré par l'introduction en bourse d'ABIVAX, qui en fait la plus importante IPO en termes de montant levé par une société de biotechnologie en France. Ce succès est le reflet de la confiance des investisseurs dans notre portefeuille de nouveaux traitements antiviraux à un stade de développement avancé et dans la capacité du management à mettre en œuvre la stratégie de la société. ABIVAX a été créé avec l'ambition de devenir un leader mondial des traitements contre les maladies virales graves, voire mortelles. Nous sommes fiers de la forte demande en provenance des investisseurs institutionnels et family office européens, qui nous ont très tôt manifesté leur intérêt, tout comme les investisseurs particuliers. Nos deux produits phares ABX203 (hépatite B chronique) et ABX464 (VIH/SIDA), tous deux « first-in-class », ont déjà généré des résultats très prometteurs. Les essais cliniques en cours devraient nous permettre de confirmer et d'amplifier leur bénéfice médical. »

Le Dr Philippe Pouletty, fondateur et président d'ABIVAX ajoute : « ABIVAX va pouvoir poursuivre sa stratégie de leader en immuno-virologie, avec le développement vers la commercialisation de ses nouveaux traitements antiviraux, notamment pour les malades atteints d'hépatite B chronique, du SIDA, de la Dengue ou du Chikungunya. Nous continuerons à nous appuyer sur nos laboratoires de Montpellier et à amplifier nos collaborations privilégiées notamment avec les instituts de biotechnologie cubains et le CNRS. »

Prochaines étapes de l'opération

25 juin 2015	Règlement et livraison des actions (OPO et Placement Global)
26 juin 2015	Début des négociations des actions de la Société sur le marché d'Euronext à Paris

Codes de l'action ABIVAX

- Nom de la société: ABIVAX
- ISIN: FR0012333284
- Symbole: ABVX
- Euronext Paris, Compartiment B
- Secteur: 4573 – Biotechnology (classification ICB)

Intermédiaires financiers

Chefs de file – Teneurs de livre



RBC Capital Markets



Co-chef de file
Pareto Securities

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 4 juin 2015 sous le numéro 15-255, composé d'un document de base enregistré le 19 mai 2015 sous le numéro I.15-040 et de la note d'opération (incluant le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social de ABIVAX, 5 rue de la Baume – 75008 Paris, France. Le prospectus peut être consulté sur les sites de l'Autorité des marchés - AMF (www.amf-france.org) et de ABIVAX (www.abivax.com).

Facteurs de risques

L'attention du public est attirée sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base et sur le chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » de la note d'opération visée 4 juin 2015 sous le numéro 15-255, et en

particulier sur le fait qu'à ce jour, les produits sont en cours de développement, que la Société ne réalise pas de chiffre d'affaires et n'est pas en mesure de verser de dividende.

A propos d'ABIVAX

ABIVAX est une société de biotechnologie de référence en Europe, spécialisée dans la découverte, le développement et la commercialisation d'antiviraux et de vaccins humains dans le traitement de maladies infectieuses parmi les plus importantes, telles que le VIH/sida ou l'hépatite B chronique. Le portefeuille d'ABIVAX se compose de deux produits à un stade de développement avancé, qui font l'objet d'essais cliniques : ABX464, une nouvelle molécule prometteuse contre le VIH et ABX203, un vaccin thérapeutique contre l'hépatite B chronique. Le portefeuille global d'ABIVAX comprend d'autres antiviraux et vaccins qui pourraient entrer en clinique dans les 18 prochains mois. ABX464 a été développé grâce à la plateforme antivirale d'ABIVAX, qui permet de viser un grand nombre de cibles viraux dans la production et la transformation de l'ARN viral à l'intérieur des cellules hôtes. ABIVAX s'appuie donc sur ses technologies de pointe telles que les interactions moléculaires complexes protéines/ARN pour découvrir et développer des thérapies propriétaires destinées à aider les patients à éliminer des virus pathogènes.

ABIVAX mène ses activités de recherche et développement à Évry (France) et Montpellier (France). En outre, ABIVAX bénéficie de partenariats de long terme avec le Centre Cubain de Génie Génétique et de Biotechnologie - CIGB (La Havane, Cuba), le Finlay Institute (La Havane, Cuba), l'institut de génétique moléculaire de Montpellier (CNRS-Université de Montpellier, France), l'Institut de recherche Scripps (La Jolla, CA, USA), l'Université de Chicago (Chicago, IL, USA), Brigham Young University (Provo, UT, USA), l'Institut Curie (Paris, France) et l'Institut Pasteur (Paris, France). ABIVAX a également l'intention de poursuivre son développement via la commercialisation de produits au moyen d'accords de licence s'inscrivant dans le cadre de sa stratégie.

ABIVAX a été fondé par le Dr. Philippe Pouletty, Directeur général de Truffle Capital, qui est depuis l'origine l'investisseur de référence d'ABIVAX. Plus d'informations sur : www.ABIVAX.com

Contacts

ABIVAX

Prof. Hartmut J. Ehrlich, CEO

Relations investisseurs

Citigate Dewe Rogerson

Nicolas Castex et Lucie Larguier

abivax@citigate.fr

+33-1-53-32-84-75

Relations Presse

ALIZE RP

Caroline Carmagnol et Valentine Boivin

abivax@alizerp.com

+33-1-44-54-36-63 / + 33-6-64-18-99-59

Avertissement

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (« U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions d'ABIVAX n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et ABIVAX n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des valeurs mobilières objet du présent communiqué aux Etats-Unis.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.